



GRAPECA

*Groupe de Recherche et d'Action pour la paix en Ethiopie
et dans la Corne de l'Afrique.*

*Research and Action Group for Peace in Ethiopia and the
Horn of Africa.*

RAGPEHA

RAPPORT D'ACTIVITE 1992/1993 ET PROJET POUR 1993/1994

RAPPORT D'ACTIVITE 1992 / 1993 & PROJET POUR 1993 / 1994

TABLE DES MATIERES

- I. DE LA PREMIERE CONFÉRENCE DE PARIS A L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE PAIX.
- II. CRÉATION DES STRUCTURES ET D'OUTILS POUR LE TRAVAIL DE SENSIBILISATION DE L'OPINION.
 - 1. Les cercles pour la démocratie et la réconciliation nationale
 - 2. Le bureau et le journal
- III. L'ORGANISATION DE LA DEUXIEME CONFÉRENCE DE PARIS (mars 1993)
 - 1. La création du comité de coordination
 - 2. Bilan et perspectives
 - 3. Stratégie de suivi de la conférence de Paris et l'action GRAPECA
- IV. RAPPORT FINANCIER GRAPECA POUR 1992 / 1993
 - Première partie : Budget pour soutenir l'action de GRAPECA
 - Deuxième partie : Conférence pour la paix et la réconciliation en Ethiopie
- V. BUDGET PREVUE POUR L'ANNEE 1993/1994

GRAPECA : RAPPORT D'ACTIVITÉ 1992/93 ET PROJET POUR 1993/94

La deuxième année d'existence de GRAPECA a été marquée par des activités intenses s'articulant autour de trois volets :

1. Suivi de la première conférence de Paris sur la paix en Ethiopie aboutissant à l'ébauche d'un plan de paix et de réconciliation nationale ;
2. Mise sur pied de structures et d'instruments pour la réflexion collective et le travail de sensibilisation de l'opinion ;
3. Organisation de la deuxième conférence de Paris pour la paix et la réconciliation en Ethiopie.

I. DE LA PREMIERE CONFÉRENCE DE PARIS A L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE PAIX.

Le suivi de la conférence de juillet 1991 a été assuré par la publication et la diffusion de quatre brochures dont une en français, deux en anglais et une en Amharique. (Les Chemins de la Paix, the Paths to peace, some problems of transition in Ethiopia et KETORENETE WODE SELAME ENA WODE DEMOCRACY).

La diffusion de la brochure "Les Chemins de la Paix" (en anglais et en français) a été assurée par le CCFD et la FPH utilisant leurs réseaux respectifs et notamment à toutes les personnes ayant participé à la conférence. GRAPECA pour sa part s'est chargé de diffuser le dossier au sein de la communauté éthiopienne à l'étranger - notamment en Amérique du Nord, en Europe et au Kenya - et au pays même.

La diffusion des brochures "KETORENETE WODE SELAME ENA DEMOCRACY" et "Some problems of transition in Ethiopia", tirées à 2000 exemplaires chacune, a été pour l'essentiel assurée par GRAPECA au sein de la communauté éthiopienne aussi bien en Ethiopie qu'à l'étranger.

Les animateurs de GRAPECA à l'étranger (États Unis, Canada, Royaume Uni, France, Belgique, Allemagne, Suède et Kenya) et l'antenne de GRAPECA en Ethiopie ont cherché à constituer de petits groupes de réflexion autour des

thèmes développés dans ces dossiers. Toutes ces discussions ont été menées de façon à déboucher sur une ébauche de plan de paix.

A partir de ces divers documents, deux textes (un en Amharique élaboré par la direction de GRAPECA et un préparé en anglais par les animateurs du groupe en Ethiopie) furent élaborés et diffusés aux cercles de réflexion.

Le texte en anglais, intitulé "PROGRAMME FOR PEACE AND NATIONAL RECONCILIATION IN ETHIOPIA : THE ROAD FROM WARFARE TO WELFARE" fût le premier à être présenté et diffusé aux cercles de réflexion. Il a été jugé insuffisant et incomplet. Insuffisant parce que pour l'essentiel ce plan, jugé trop politique et polémique, ne proposait que des solutions aux problèmes politiques de la phase de transition et trop peu de la problématique de réconciliation entre vainqueurs et vaincus ; il était jugé incomplet parce qu'il ne traitait pas des problèmes historiques, culturels et socio-économiques qui se trouvent à l'origine de la violence endémique en Ethiopie et ne contenait pas de propositions à long terme pour déraciner la culture de violence et engager le pays sur la voie de la paix.

Un autre texte (en Amharique) fût élaboré par la suite en tenant compte de ces observations et diffusé au mois de mars 1992. C'est deux mois après la diffusion de ce texte qu'a eu lieu - du 29 au 31 mai - la rencontre de Bruxelles à laquelle assistaient des animateurs venus d'Éthiopie, d'Allemagne, de France, du Royaume Uni et de Suède. Cette rencontre fût organisée dans le but d'examiner l'état d'avancement des travaux de GRAPECA depuis la première conférence de Paris, d'approfondir la réflexion collective sur le plan de paix et d'arrêter un plan d'action pour les mois à venir.

Le délégué venu d'Addis Abeba est rentré au pays avec les idées et recommandations qui se sont dégagées lors de cette rencontre. Une dernière mouture fût alors élaborée par les cercles en Ethiopie et envoyée à la direction de GRAPECA au mois de septembre. Celle-ci fût encore une fois distribuée aux cercles en Europe, en Amérique du Nord et au Kenya, et un texte final fût rédigé par GRAPECA en novembre 1992. Le document a été traduit en français sous le titre "Contribution à un plan de paix et de réconciliation nationale" et soumis à nos partenaires.

Le processus d'élaboration de ce plan de paix et les débats qui ont marqué les étapes successives de cette réflexion collective ont été de l'avis de tous très enrichissants.

Ces débats ont permis de dégager les perspectives d'actions suivantes :

a) L'importance pour GRAPECA de travailler en vue de faire naître chez tous les protagonistes une volonté politique de paix et de réconciliation et donc la nécessité pour toute ébauche de plan de paix d'accorder une large part aux propositions politiques aptes à contribuer à la résolution de la crise actuelle.

b) La nécessité d'un travail intense de sensibilisation de l'opinion pour qu'elle se mobilise autour de ce programme et des appels ponctuels de GRAPECA en vue de faire pression sur toute la classe politique.

c) L'importance, dans le cadre de la préparation et la tenue d'une conférence nationale pour la paix et la réconciliation en Ethiopie, de présenter le plan de paix à toutes les organisations participant à la conférence tout en précisant qu'elles peuvent - si elles le désirent - présenter leurs propres analyses et propositions avant l'ouverture de la conférence.

d) L'utilité d'identifier dans ce documents les facteurs de déstabilisation pour permettre à l'opinion et aux acteurs politiques de comprendre qu'étant donné les racines historiques, culturelles et socio-économiques de la violence en Ethiopie, le travail de construction de la paix est une entreprise qui va largement au-delà de la résolution des problèmes politiques actuels et implique une mobilisation permanente visant une transformation profonde des structures socio-économiques et des valeurs de la société éthiopienne.

e) Le rôle capital que peut jouer la Communauté Internationale pour imposer le dialogue et donc la nécessité pour GRAPECA d'intensifier son travail de mobilisation de l'opinion mondiale.

II. CRÉATION DES STRUCTURES ET D'OUTILS POUR LE TRAVAIL DE SENSIBILISATION DE L'OPINION.

1. LES CERCLES POUR LA DÉMOCRATIE ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE

La création de ces cercles avait déjà commencé en 1991/92. Il y en a, à l'heure actuelle, 23 avec 109 membres, dont 18 femmes. Il s'agit pour le moment de cercles de réflexion collective composés de 3 à 4 personnes

chacun, dont 9 se trouvent en Ethiopie, 5 en Amérique du Nord, 2 au Kenya, 2 en Allemagne, 2 en Grande-Bretagne, 2 en Suède et 1 en Belgique.

En plus de ces membres actifs des cercles, il avait été décidé d'associer d'autres Éthiopiens aux discussions sur l'ébauche de plan de paix. Lors de la rencontre de Bruxelles des animateurs de GRAPECA venus d'Ethiopie et des pays d'Europe, les problèmes concernant les structures et les modes de fonctionnement n'ont pu être abordés, les participants ayant estimé que ce travail pourrait attendre un peu puisque de toute façon la démarche d'élargissement de ces cercles ne pourrait être envisagée avant la publication du programme pour la paix qui servira de texte de référence à ces cercles.

Les participants à la rencontre de Bruxelles avaient estimé que la tâche la plus urgente était alors de préparer le terrain pour l'action de sensibilisation et l'expansion des cercles au-delà de groupes d'intellectuels. A cet effet, il a été décidé d'accélérer le processus d'élaboration du plan de paix mais aussi de prendre deux initiatives importantes qui n'étaient pas prévues dans le programme d'action pour l'année 1992/93 : l'ouverture d'un bureau de GRAPECA à Addis Abeba et le lancement d'un journal mensuel qui sera publié par ce bureau.

2. LE BUREAU ET LE JOURNAL AU PAYS

L'antenne au pays (composée d'intellectuels et de quelques fonctionnaires qui consacrent leur temps libre au travail de GRAPECA) estimait que la mise sur pied d'un tel bureau, composé de gens y travaillant à temps plein, et le lancement du journal devraient précéder la publication du programme de paix. Une telle démarche permettant de lancer immédiatement la campagne de sensibilisation et d'accompagner la dynamique qui sera déclenchée à la faveur de la publication et de la diffusion du plan de paix.

En plus, tous les participants estimaient que les affrontements armés qui continuaient à ensanglanter le pays avaient atteint un degré de gravité qui fait craindre le pire pour le processus de paix. La constitution d'un groupe de gens travaillant à temps plein et le lancement d'un journal "dénonçant tous les facteurs de déstabilisation, encourageant les démarches de paix, lançant des appels et des pétitions auprès du gouvernement et d'organisations politiques et surtout offrant une alternative de dialogue et de paix en direction de la population" étaient estimés comme des tâches urgentes.

C'est ainsi que le journal fût lancé au mois d'octobre 1992 après avoir obtenu les autorisations nécessaires auprès des Ministères de l'information et du commerce. Mais les tracasseries administratives venant du ministère du commerce qui exige que le journal soit publié par "une maison d'édition légalement reconnue et inscrite au registre du commerce" et l'obligation de disposer d'un siège qui soit différent de la résidence des responsables du journal n'ont pas permis d'aller au-delà du premier numéro. Au bout de quelques mois d'efforts et de démarches administratives, on a pu enregistrer au mois de février 1993 une maison d'édition. La recherche d'une maison à louer pour servir de bureau au journal n'a pas abouti à ce jour. L'agence gouvernementale chargée de la location des maisons et appartements reçoit trop de demandes pour satisfaire tout le monde. D'après le dernier rapport que nous avons reçu, ce problème semble être en voie de résolution.

Une fois acquis, le bureau du journal abritera aussi la permanence de l'office de GRAPECA. A l'heure actuelle, les moyens financiers étant limités, le nombre de personnes travaillant à temps plein pour GRAPECA est limité à deux. D'autres intellectuels qui sont prêts à démissionner de leurs postes pour prendre en main les activités de GRAPECA et renforcer le staff du journal ont déjà été contactés. Nous espérons relancer le journal et compléter le processus de mise sur pied du bureau dès que le budget de fonctionnement pour l'année 1993/94 sera approuvé par nos partenaires.

III. L'ORGANISATION DE LA DEUXIEME CONFERENCE DE PARIS (mars 1993)

Un rapport détaillé sur la deuxième conférence pour la paix et la réconciliation nationale en Ethiopie est soumis à nos partenaires. Dans ce rapport, nous nous permettons de reprendre des extraits concernant le Comité de coordination élu par la conférence, le bilan et perspectives de la rencontre de Paris et enfin la stratégie de suivi de cette conférence et l'action de GRAPECA dans les mois à venir (pages 4 à 12 du rapport sur la Conférence de Paris 11-13 mars 1993).

1 - LA CREATION DU COMITE DE COORDINATION

Les organisations participantes qui ont lancé un appel à la convocation "dans les plus brefs délais, d'une conférence nationale pour la paix et la réconciliation en Ethiopie" ont aussi créé un Comité de Coordination pour la paix et la réconciliation en Ethiopie, dont la tâche principale sera d'assurer "la tenue de cette conférence et le soutien des peuples d'Ethiopie et de la communauté internationale"

Lors des réunions de travail qui ont déjà eu lieu à Paris et à Londres, le comité a pu définir sa stratégie et prendre des décisions concernant la date, le lieu, les campagnes politiques et diplomatiques à entreprendre, etc. On prévoit la tenue de la Conférence à Addis Abeba du 15 au 19 octobre 1993. La décision déjà annoncée par M. Melese Zenawi, non seulement de ne pas participer à cette conférence, mais aussi d'interdire sa tenue en Ethiopie n'a pas entamé la détermination du Comité de tout faire pour que cette conférence - perçue par beaucoup d'Ethiopiens comme pratiquement la dernière chance pour la paix dans le pays - ait lieu comme prévu. Conformément à la décision prise lors de la réunion de travail du comité tenue à Londres, le coordinateur a écrit au président du gouvernement provisoire pour demander l'ouverture de discussions entre les responsables du Front et ceux du Comité de coordination afin de définir les modalités de la participation du FDRPE à la conférence nationale.

2. BILAN ET PERSPECTIVES

La conférence a eu des échos considérables en Ethiopie et parmi la communauté éthiopienne à l'étranger.

En Ethiopie même, la population a pu suivre les travaux de la conférence grâce aux reportages réalisés chaque jour par les correspondants du service en Amharique de la Voix de l'Amérique et de Radio Moscou Internationale, venus à Paris pour couvrir la conférence. La Voix de l'Amérique a en plus transmis, deux dimanches de suite (les 21 et 28 mars), des programmes spéciaux d'une demi heure chacun, consacrés à la conférence de Paris.

De plus, la Déclaration de la Conférence de Paris a été publiée intégralement par trois journaux indépendants à Addis Abeba. Plusieurs autres en ont publié des résumés souvent accompagnés de commentaires favorables

à l'appel concernant la convocation d'une conférence pour la paix et la réconciliation nationale en Ethiopie.

Les mass-média éthiopiennes - sous le contrôle du FDRPE - ont aussi fait état de la rencontre de Paris, même si - suivant en cela l'attitude du gouvernement - c'était pour la dénoncer et rejeter l'idée d'une conférence de réconciliation.

La communauté éthiopienne à l'étranger a elle aussi suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux de la conférence de Paris. Répondant aux invitations lancées par des associations d'Ethiopiens en Grande Bretagne et aux Pays Bas, les organisations participantes à la conférence ont envoyé leurs représentants à deux meetings tenus à Londres et à Amsterdam les 19 et 20 mars 1993. D'autres meetings furent par la suite organisés à Bonn, Munich, Washington, Rome, Athènes, Stockholm, etc. Des résolutions de soutien ont été adoptées à ces meetings. Les Ethiopiens à l'étranger sont en train de mettre sur pied des comités de soutien (Steering Committees) pour épauler l'effort en vue de la convocation d'une conférence nationale.

Quant à la communauté internationale, tous ceux qui s'intéressent à la situation en Ethiopie et dans la Corne de l'Afrique ont été informés - par courrier ou par des contacts directs - de la tenue de la Conférence et de ses résultats.

Des lettres de soutien à la conférence de Paris ont été envoyées par :

- Son Excellence M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal et Président en exercice de l'OUA,
- Dr. Egon Klepsch, Président du Parlement Européen,
- Mme Nicole Fontaine, Vice-Présidente du Parlement Européen,
- Mr. Henri Saby, Président de la Commission du Développement et de la Coopération du Parlement Européen,
- Mr. Ken Coates, Président de la Commission des Droits de l'Homme du Parlement Européen,
- Mr. Léo Tindemans, Président du Groupe du Parti populaire / Chrétien Démocrate / du Parlement Européen,
- Mme A. Aglietta et Mr. Paul Lannoye, Co-présidents du Groupe des Verts au Parlement Européen,
- Mr. Alfred Cohen, Ambassadeur de Belgique à Paris.

Après la conférence, toutes les délégations ont profité de leur présence à Paris pour rencontrer les responsables du département d'Afrique de l'est au Quai d'Orsay. Une délégation du Comité de Coordination fût reçue au ministère des Affaires étrangères à Paris et au Foreign Office à Londres. Une autre a effectué des démarches auprès du Département d'Etat et du Congrès Américain. Tous les groupes politiques au Parlement Européen ont été tenus au courant de la tenu et des résultats de cette conférence.

Grâce à la campagne d'information menée par les organisateurs et poursuivie par le Comité de coordination, l'appel à la convocation d'une conférence pour la paix et la réconciliation en Ethiopie est aujourd'hui devenu le fait marquant de la scène politique éthiopienne. Il le restera encore pendant les mois qui viennent.

A l'heure du bilan, on peut noter les faits suivants comme des conséquences directes de la conférence et qui auront - quelle que soit l'attitude du FDRPE - des effets positifs sur le processus de paix et de réconciliation en Ethiopie.

1. UNE PERSPECTIVE COMMUNE ET CLAIRE :

Pour la première fois dans l'histoire politique du pays, l'ensemble des forces d'opposition et quelques organisations indépendantes participant dans le processus de transition ont pris une position commune et surtout se sont dotées d'une structure pour travailler ensemble afin de faire avancer la cause de la paix et de la démocratie en Ethiopie. Au-delà de leurs divergences politiques ou idéologiques, les forces démocratiques de ce pays se sont données, grâce à la conférence de Paris, des perspectives communes et claires.

Il est vrai que, face à l'accueil largement favorable réservé à cet appel par la population éthiopienne, le gouvernement a choisi la voie de la répression et de la confrontation. Cinq organisations membres de la Coalition Démocratique des Peuples du Sud d'Ethiopie (une des organisations participantes à la conférence) ont été expulsé du parlement provisoire et des ministres appartenant à cette Coalition ont été renvoyé pour avoir soutenu l'appel de Paris. Des personnes soupçonnées de sympathie envers le Multinational Congress Party of Ethiopia - à dominance tigréenne - ont été arrêtées dans le Tigrai ; un dirigeant du Parti populaire Révolutionnaire

d'Ethiopie (PRPE), membre de la COEDF, et un autre - dirigeant de la Coalition des Peuples du Sud, ont été assassinés à Addis Abeba. Des "manifestations populaires" pour dénoncer l'appel de Paris ont été organisées ici et là dans le pays, et continuent à ce jour.

Cette attitude du gouvernement de transition n'a fait que renforcer les populations et les forces politiques en Ethiopie dans leur conviction concernant la nécessité d'une conférence pour la paix et la réconciliation qui apparaît de plus en plus comme l'instrument indispensable pour sortir le pays de la crise grave à laquelle il est confronté.

De plus en plus d'organisations politiques sont en train d'apporter leur soutien à l'idée de conférence nationale. Début mai, l'Ethiopian Democratic Action Group (EDAG) s'est retiré du parlement de transition pour protester contre l'expulsion du même parlement des cinq organisations du Sud. Il a depuis déclaré son soutien à l'appel de Paris et demandé la tenue d'une conférence de réconciliation "seule capable d'éviter à l'Ethiopie le désastre d'une guerre civile". D'autres organisations politiques, aussi bien en Ethiopie qu'à l'étranger, ont déjà contacté le Comité de coordination pour faire état de leur désir de participer à la conférence nationale.

2. UNE MEILLEURE SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE.

L'appel de Paris, par sa simplicité même, a contribué à une certaine clarification de la situation extrêmement complexe en Ethiopie. Ce constat est particulièrement vrai en ce qui concerne l'attitude de la communauté internationale - et surtout celle des Etats Unis et de certains gouvernements européens -. Les déclarations du FDRPE qui se présentait dès le début comme une force de démocratie, de paix et de réconciliation nationale en Ethiopie, étaient souvent prises pour argent comptant. Le rejet de dialogue et de concertation - accompagné d'une répression de plus en plus dure contre tous ceux qui se déclarent partisans d'un dialogue national - commence à semer des doutes quant à la profession de foi démocratique et pacifique du gouvernement.

La déclaration de Paris a donné un contenu concret à l'appel au dialogue national déjà lancé par le parlement européen et les co-présidents de la commission des droits de l'homme du congrès américain. Les démarches

déjà effectuées par le Comité de coordination auprès des gouvernements européens et américains et des personnalités ou ONG ont permis de constater que beaucoup au sein de la communauté internationale considèrent une conférence nationale non seulement souhaitable mais aussi indispensable pour résoudre la crise éthiopienne.

Le "Hearing" sur la situation en Ethiopie et dans la Corne de l'Afrique organisé le 5 mai 1993 par la sous commission pour les affaires africaines du Congrès américain peut être cité comme exemple de ce début de changement d'attitude. Un des deux témoins invités à donner leur avis sur le processus de démocratisation en Ethiopie - Mme Marina OTTAWAY, partisane de l'élargissement du processus politique en Ethiopie, a fait état de la conférence de Paris et plaidé pour la tenue d'une conférence nationale "englobant non seulement les forces politiques mais aussi les composantes de la société civile, des dirigeants traditionnels, des représentants des groupes armés". Si le FDRPE refuse le dialogue et poursuit ses efforts pour organiser des élections nationales "avant que les problèmes fondamentaux ne soient débattus et résolus, elle affirme que "les Etats Unis ne doivent pas contribuer à conférer une légitimité à un processus trop étroit pour réussir en envoyant en Ethiopie des observateurs internationaux".

D'après le rapport que le Comité de coordination a reçu, les parlementaires américains ont été sensibles aux arguments de Mme OTTAWAY. La situation politique en Ethiopie dans les mois qui viennent sera sûrement marquée par un accroissement considérable du nombre d'organisations partisans d'une conférence de réconciliation d'une part, et par un durcissement du régime d'autre part. Les dangers d'affrontements et de guerre que recèle une telle bipolarisation démontrera de façon encore plus claire la nécessité et l'urgence d'une conférence de réconciliation nationale et donc la justesse et le caractère opportun de l'appel de Paris.

3. L'IDEE DE RECONCILIATION NATIONALE : UN ACQUIS MAJEUR DE LA CONFERENCE DE PARIS.

L'aspect qui est peut-être le plus important de la conférence de Paris, est l'introduction - dans le vocabulaire politique des Ethiopiens - de l' notion de réconciliation nationale. Cette notion qui jusqu'au mois de mars 1993 ne se trouvait dans le programme politique d'aucune organisation éthiopienne

s'intègre désormais dans la stratégie commune des forces politiques majeures du pays.

Il est vrai que le gouvernement - et avec lui les mass média du pays - ont déjà rejeté l'idée de réconciliation, estimant que dans un pays où règne déjà la paix et le concorde national, et où les "conflits armés ont cessé, une conférence consacrée à la réconciliation nationale serait une perte de temps" comme l'affirmait M. Melese Zenawi lors de sa conférence de presse du 29 mars 1993. Il n'en reste pas moins que - au même titre que l'idée d'une conférence nationale - celle de réconciliation se trouve désormais au centre du débat politique en Ethiopie.

Ceci dit, même si l'idée semble faire son chemin, il n'est pas sûr que tout le monde soit d'accord sur sa signification exacte. Certaines parmi les organisations politiques majeures entendent par "réconciliation nationale" un certain rapprochement entre le pouvoir et l'opposition, la fin des conflits armés et le partage de portefeuilles pour la période de transition. D'autres préconisent un processus plus large englobant "les forces vives" mais à l'exception des partisans et de l'armée de l'ancien régime, c'est-à-dire les vaincus de la guerre civile. Fort peu de gens dans le pays sont encore convaincus qu'étant donné les racines historiques, culturelles et socio-économiques de la violence en Ethiopie, le travail de reconstruction de la paix et de réconciliation nationale est une entreprise qui va largement au-delà de la résolution des problèmes politiques actuels et implique un effort permanent visant une transformation profonde des mentalités, des structures socio-économiques et des valeurs de la société éthiopienne.

Il n'en reste pas moins que le fait qu'un débat national soit instauré autour de cette idée restera un des acquis majeur de la conférence de Paris. Dans les mois qui viennent, GRAPECA entend valoriser cet acquis en participant activement dans le débat sur cette notion de réconciliation nationale. Les animateurs du groupe, venus d'Ethiopie, d'Amérique du Nord et des pays d'Europe, réunis à Bruxelles pour définir une stratégie de suivi de la conférence de Paris et les autres axes d'action de GRAPECA pendant l'année 1993/1994, ont décidé de publier une brochure intitulée "Paix, Démocratie et Réconciliation nationale". Cette brochure sera conçue de manière à clarifier cette idée et servira de support à la campagne de sensibilisation de l'opinion.

Il s'agit là d'un des volets de l'action de suivi de la conférence de Paris que GRAPECA entend entreprendre pendant les mois qui viennent, lesquels seront à coup sûr dominés par des problèmes liés à la préparation de la conférence nationale.

3. LA STRATEGIE DE SUIVI DE LA CONFERENCE DE PARIS ET L'ACTION DE GRAPECA

Toutes les organisations participantes à la conférence de Paris ont apprécié la façon transparente, démocratique et non-partisane dont elle a été organisée. En guise de reconnaissance du rôle joué par GRAPECA dans la préparation de la rencontre et pour garantir que les mêmes méthodes soient appliquées lors des préparatifs pour la conférence nationale, M. NEGEDE Gobezie, un des animateurs de GRAPECA, a été élu à l'unanimité comme président du Comité de coordination chargé de préparer cette conférence.

La réunion des animateurs du groupe, tenue à Bruxelles du 4 au 9 avril 1993, a procédé à l'examen du surcroît de travail et de coût qu'impliquera la participation active de GRAPECA dans la préparation de la conférence nationale. Même si les problèmes financiers ne sont pas encore résolus, la réunion a décidé de relever le nouveau défi en procédant à une répartition de travail qui permettra au groupe d'assumer ces nouvelles responsabilités tout en poursuivant ses tâches propres qui vont bien au-delà d'octobre 1993 qui est la date prévue pour la tenue de la conférence nationale.

En plus de ses activités propres définies dans le projet pour 1993/94, GRAPECA aura - dans les six mois à venir - deux types d'actions liées à la tenue de la conférence de réconciliation :

1. Les tâches que GRAPECA effectuera pour le compte du Comité de coordination : Six des sept organisations ayant participé à la conférence de Paris n'ont pas d'activité légale dans le pays. Le combat qu'elles mènent, qu'il soit purement politique (COEDF, MEDHIN, TTE) ou politico-militaire (FLO, ARDU), est clandestin. Pour le moment, il est donc difficile d'y créer une branche du Comité de coordination calquée sur le modèle utilisé à l'étranger. Il est évident qu'après un certain degré de mobilisation de l'opinion nationale et internationale, il faudra bien créer sous une forme ou une autre un Comité

d'organisation au pays même. Le comité est en train d'étudier le meilleur procédé à suivre.

En attendant la mise sur pied d'un tel comité, il est devenu évident que certaines tâches paraissent trop urgentes pour attendre. Il a donc été décidé d'accepter la proposition du coordinateur du comité d'utiliser "ses propres moyens" pour la réalisation matérielle de ces tâches. C'est ainsi que le réseau de GRAPECA au pays a été chargé de contacter les journaux pour faire publier le texte d'invitation et de diffuser le formulaire à remplir par tous ceux qui désirent participer à la conférence, de dresser une liste d'organisations politiques et d'associations susceptibles d'être invitées à cette conférence et de façon plus générale, d'assumer le rôle du Comité de coordination jusqu'à ce que ce dernier mette sur pied ses propres structures en Ethiopie.

2. Les tâches propres de GRAPECA liées à la Conférence nationale. Il s'agit là de tâches de GRAPECA déjà prévues dans son plan d'action pour l'année 1993/1994 mais qu'on cherche maintenant à lier à la préparation de la conférence nationale de façon à assurer que cette dernière soit tenue dans les meilleures conditions. Ces tâches sont au nombre de cinq :

1°) *La diffusion et la valorisation du document intitulé "Contribution à un plan de paix et de réconciliation nationale en Ethiopie"* élaboré par les "cercles pour la démocratie et la réconciliation nationale" animés par GRAPECA. Ce document sera distribué en temps utile à toutes les organisations qui seront invitées à la conférence nationale.

2°) *Relancer le journal de GRAPECA à Addis Abeba* : dans les mois qui viennent, nous espérons relancer ce journal qui sera consacré pour l'essentiel à l'explication des thèmes majeurs du plan de paix et aux événements liés à la préparation de la conférence nationale. GRAPECA entend ainsi clarifier et consolider les perspectives communes que se sont données les organisations majeures du pays lors de la conférence de Paris.

3°) *Elargir et renforcer les Cercles pour la Démocratie et la Réconciliation Nationale* : Tous les membres de ces Cercles à l'étranger concentreront leurs activités sur la préparation de la conférence nationale. Ils ont été priés de rejoindre et animer les "Steering Committees" qui sont en train de se constituer avec l'objectif d'épauler le Comité de coordination chargé de préparer cette conférence.

4°) *Lancement d'un bulletin d'information en anglais* : Le lancement d'un tel bulletin était décidé lors de la rencontre des animateurs de GRAPECA tenue au mois de mai 1992 à Bruxelles. Il est donc prévu dans le plan d'action de GRAPECA pour l'année 1993/94. Vu la nécessité du soutien de la communauté internationale à l'idée de la conférence nationale, ce bulletin - qui sera publié chaque mois - fournira des informations objectives, fiables et précises et sera distribué dans les milieux ONG, aux hommes politiques, aux représentants des médias intéressés par les événements en Ethiopie.

5°) *Publication des brochures de sensibilisation* : Dans le projet de GRAPECA pour l'année 1993/94, un des thèmes retenus pour faire l'objet d'une campagne de sensibilisation est celui de la réconciliation nationale. Une des brochures prévues sera donc intitulée "Paix, Démocratisation et Réconciliation nationale". Même si elles ne sont pas directement liées aux préparatifs de la Conférence Nationale, d'autres brochures prévues dans le cadre de l'action d'éducation civique auront des effets positifs sur le processus de préparation, de la tenue et du suivi des travaux de la Conférence Nationale.

IV. RAPPORT FINANCIER GRAPECA POUR 1992 / 1993

Entre le mois de mars 1992 et février 1993, des subsides d'un montant total de 645.000 FF furent reçus par GRAPECA. Le premier subside en vertu de la convention entre le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) , la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH) et GRAPECA signée en février 1992 sous le titre de "Soutien au processus de paix en Ethiopie" portant sur un montant total de 450.000,- FF. La demande de cofinancement pour un montant de 105.000,- FF auprès du service DG VIII ONG par le CCFD au mois de juillet 1992 n'ayant pu aboutir à ce jour, la somme reçue n'était que de 345.000,- FF. Le rapport financier fait donc apparaître un déficit de 105.000,- FF pour l'exercice 1992/1993.

Le deuxième subside d'un montant total de 300.000,- FF fût versé à GRAPECA en vertu de la convention entre les trois organisations sur la "réalisation d'une rencontre préparatoire en vue de la tenue d'une conférence de réconciliation nationale en Ethiopie". Le CCFD et la FPH ont contribué pour 150.000,- FF chacun.

Première partie : Budget pour soutenir l'action de GRAPECA

I.	Frais de personnel	
	Salaire d'un coordinateur à temps plein, d'un assistant à temps partiel et de secrétariat	191,450
II.	Frais d'antenne GRAPECA au pays	
	(Frais de consultant, voyage à l'intérieur du pays, journal, téléphone, frais postaux, fax et telex, coordination de cercles, etc.)	115,450
III.	Rencontre d'animateurs à Bruxelles (mai 1992)	
	7 animateurs (dont un venu d'Addis Abeba)	
	Frais de voyage et de séjour.	33,400
IV.	Publication et diffusion de brochures	40,080
V.	Réunion de travail représentant antenne GRAPECA à Addis Abebea et en Amérique du Nord	18,500
VI.	Frais de déplacement animateur (Paris et autres pays d'Europe)	17,250
VII.	Frais généraux	
	1. Abonnements journaux et revues spécialisées	2,300
	2. Achats de livres	2,180
	3. Frais postaux, téléphone, fax et telex	21,360
	4. Papeterie et photocopies	1,200

	Sous-total	443,170
	Dépenses diverses	6,830

	TOTAL GENERAL	450,000
	Somme reçue pour l'exercice 92/93	345,000

	Déficit de l'exercice 92/93	105,000

**Deuxième partie : Conférence pour la paix et la réconciliation en
Ethiopie**

I - FRAIS DE TRANSPORT :	
- Billets prepaid (Agence Danzas)	89,119
- Billets remboursés	15,197
- Frais de taxis et billets de métro (23 personnes)	4,130
 II - FRAIS D'HOTEL (Hôtels du Nord et de l'Est)	 74,120
 III - REPAS ET PERDIEM	 39,570
 IV - SECRETARIAT - HOTESSES D'ACCUEIL	 5,000
 V - FRAIS GENERAUX	
- Fax et DHL	11,074
- Lettres et documents (Ambassades, ministères, CEE, etc)	1,016
- Papier et enveloppes à entête	2,475
- Photocopies	1,270
- Frais de voyage coordinateur :	
Paris 4 voyages - 9 jours	7,288
Londres (rencontre avec direction FLO et représentant ARDU)	1,200
- Soirée au restaurant éthiopien (23 personnes)	3,900
- Achat cassettes pour vidéo et magnétophone	852
- Téléphone (décembre, janvier, février)	10,247
 VI - FRAIS DE VOYAGE ET DE SEJOUR REPRESENTANT ANTENNE GRAPECA à A.A.	
- Billet AR Addis Abeba/Bruxelles/Addis Abeba	12,300
- Frais de séjour (10 jours)	3,500
 VII - SUIVI	 15,000

- Total	297,858
- Divers	2,142

- TOTAL GENERAL	<u>300,000</u>

V. Budget prévu pour la période mai 1993/avril 1994 (francs français)

I. Frais de personnel		
1 Coordinateur à temps plein	12,000 x 12	144,000
Charges sociales	47,700	
1 Assistant à temps partiel (secrétariat, documentation etc.)	4,000 x 12	48,000
II. Frais de fonctionnement du bureau et du journal		
à Addis Abeba		232,040
(voir détail en annexe)		
III. Réunion d'animateurs (août 1993)		
Frais de voyages et de séjour (4 jours) pour 7 personnes dont une venant de Addis Abeba et une de Washington		21,700
IV. Frais de voyages et de séjour du coordinateur (Paris et autres villes d'Europe)		
		12,000
V. Bulletin d'information en anglais		
(publication et diffusion)	3,000 x 12	36,000
VI. Publication et diffusion de deux brochures		
		15,000
VII. Frais généraux		
Abonnement journaux spécialisés		1,500
Frais postaux, téléphone et fax	3,000 x 12	36,000
TOTAL		593,940
Divers		6,060
TOTAL GENERAL		600,000

Détails du budget pour Bureau GRAPECA et le Journal à Addis Abeba

1. Facilités communes

a)	Location d'une maison	1,500 x 12	18,000
b)	Machines à écrire (2 dont une Amaharique)		9,000
c)	Magnétoscope (1)		1,500
d)	Caméra (1)		2,000
e)	Fax machine		6,000
f)	Téléphone et faxe	1,500 x 12	18,000
g)	Autres fournitures de bureau	1,000 x 12	12,000
h)	Frais postaux	250 x 12	3,000

2. Budget du journal SELAME

a)	Coût pour l'impression du journal	5,000 x 12	60,000
b)	Frais de personnel		
	- Rédacteur en chef	650 x 12	7,800
	- Rédacteur adjoint	500 x 12	6,000
	- Reporters (2)	400 x 2 x 12	9,600
	- Secrétaire (2)	400 x 2 x 12	9,600
c)	Frais de déplacements de reporters		6,000

3. Budget du bureau

a)	Frais de Personnel		
	- Coordinateur national	835 x 1 x 12	10,020
	- Assistant coordinateur	710 x 1 x 12	8,520
	- 3 coordinateurs régionaux	500 x 3 x 12	18,000
	- Secrétaire (1)	500 x 1 x 12	6,000
b)	Frais d'organisation de séminaires		
	2 séminaires (20 participants par séminaire)		15,000
c)	Frais de déplacements et de séjour		6,000

TOTAL

232,040 F